

Session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants



Bulletin



No. 1

Avril/mai 2001

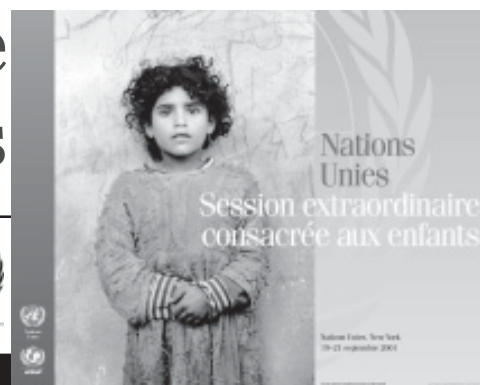


Photo: © Sebastiao Salgado/Amazonas Images. Design: © UNICEF

POURQUOI CONSACRER UNE SESSION EXTRAORDINAIRE AUX ENFANTS?

Dans le monde d'aujourd'hui, les enfants sont confrontés à une dure réalité:

- Plus de 10 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année, principalement de malnutrition et de causes qui auraient pu être évitées;

- Un tiers des enfants n'achève pas les cinq années d'éducation de base;

- Plus de 100 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire, dont une majorité de filles, ne sont pas inscrits à l'école;

- Plus de 300 000 enfants ont été enrôlés pour se battre dans des conflits armés ces dernières années;

- Plus de 60 millions d'entre eux sont victimes des pires formes du travail des enfants.

C'est pour ces raisons, entre autres, que les 189 membres de l'Assemblée générale, l'organe directeur des Nations Unies, ont décidé de convoquer une **Session extraordinaire consacrée aux enfants, à New York, du 19 au 21 septembre 2001.**

La Session fait suite au Sommet mondial pour les enfants en 1990. Forte des progrès accomplis depuis cette rencontre décisive, la Session aura pour objectif de mieux promouvoir, protéger et garantir les droits des enfants dans le monde entier.

Le Sommet avait réuni 71 Chefs d'État et de gouvernement et adopté une Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement des enfants, ainsi qu'un Plan d'action fixant des objectifs assortis de délais précis.

En 1989, un an avant le Sommet, un document d'une importance capitale pour les enfants avait été adopté par l'Assemblée générale de l'ONU : la Convention relative aux droits de l'enfant. La Convention allait marquer le début d'une ère nouvelle. Elle créait un élan qui a permis d'inscrire la question des enfants au sommet des priorités de la communauté internationale. La communauté internationale s'est alors engagée à respecter, à promouvoir et à protéger les droits des enfants partout dans le monde.

L'ambassadrice Patricia Durrant, présidente du Comité préparatoire de la Session, déclare que l'objectif de cette Session est d'exhorter les dirigeants à prendre de nouvelles mesures en faveur des enfants.

En effet, dit-elle, malgré les progrès importants de ces dix dernières années pour atteindre les objectifs du Sommet mondial, « il reste beaucoup à faire ».

Les nouveaux engagements seront reflétés dans un projet de conclusion, orienté sur l'avenir, qui sera adopté par la Session extraordinaire.

La Session extraordinaire s'est fixée deux objectifs principaux :

- **L'examen des progrès accomplis au cours de la décennie qui a suivi le Sommet mondial pour les enfants.**

L'examen de fin de décennie comprend des rapports nationaux, régionaux et mondiaux sur le statut des enfants. Ces rapports indiqueront les succès remportés au cours des dix dernières années et constitueront un rapport d'activités pour la communauté internationale au moment de planifier les initiatives futures en faveur des enfants.

À ce jour, plus de 130 rapports nationaux sur la mise en œuvre du Plan d'action du Sommet mondial ont été

préparés par les États membres des Nations Unies, outre ceux qui é m a n e n t directement des agences de l'ONU.

Le Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan remettra un rapport à l'Assemblée générale dans lequel il présentera en détail les progrès accomplis depuis le

"Il n'y a pas d'espoir plus sacré que celui que le monde fonde sur ses enfants. Rien n'est plus important que de garantir le respect de leurs droits, leur bien-être, et de leur assurer une existence à l'abri de la peur et du dénuement, dans la paix"

Kofi A. Annan

Secrétaire général
des Nations Unies

Sommet mondial.

Ce rapport sera soumis à la Troisième session de fond du Comité préparatoire (11-15 juin) avec l'avant-projet de conclusion.

- **Un engagement renouvelé assorti de la promesse de prendre des mesures spécifiques pendant la nouvelle décennie.**

La Session extraordinaire adoptera un programme mondial en faveur des enfants. Ce document sera assorti d'un ensemble d'objectifs spécifiques et d'un



REPRÉSENTANTS PERSONNELS DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT ET BUREAU DU COMITÉ PRÉPARATOIRE, AVEC LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'UNICEF: (de gauche à droite), Landon Pearson du Canada, Eeva Kuuskoski de Finlande, Sammy Ole Kwallah du Kenya, David Aptsiauri de Géorgie, Madina Ly Tall du Mali, membre du bureau, Carol Bellamy, Directrice générale de l'UNICEF, Claire Kirschen de Belgique, Anwarul Karim Chowdhury du Bangladesh, membre du bureau, Patricia Durrant de la Jamaïque, présidente du bureau, Tran Thi Thanh Thanh du Vietnam, Hanns Schumacher d'Allemagne, membre du bureau, Harri Holkeri, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, Lidija Topic de Bosnie-Herzégovine, membre du bureau, Jarmila Moravek de Cerruto de Bolivie, Jorge Eduardo Navarrete du Mexique, Marie-Thérèse Hermange de France, Alberta Quartey du Ghana, Nada Korac de la République fédérale de Yougoslavie et Mimoza Hafizi, d'Albanie.

plan d'action pour la décennie à venir.

Les délégués à la Troisième session de fond du Comité préparatoire, qui aura lieu prochainement, rédigeront la version définitive du projet de conclusion avant de le remettre à la Session extraordinaire chargée de l'adopter.

À la mi-avril, plus de 25 Chefs d'État

et de gouvernement avaient déjà annoncé qu'ils assisteraient à la Session extraordinaire, et ce nombre devrait encore augmenter.

Les Chefs d'État et de gouvernement ont nommé 50 Représentants personnels qui assisteront aux réunions du Comité préparatoire (voir la photo ci-dessus). On

compte parmi eux des ministres, des parlementaires, des décideurs de haut niveau et des dirigeants des ONG.

10 IMPÉRATIFS EN FAVEUR DES ENFANTS

L'ébauche actuelle du projet de conclusion exhorte tous les membres de la société à respecter les principes suivants:

- Donner la priorité aux enfants. Dans tout ce que nous entreprenons, l'intérêt supérieur de l'enfant doit passer au premier plan.

- N'exclure aucun enfant. Parce que toutes les filles et tous les garçons naissent libres et égaux en dignité et en droits, il faut mettre fin à toutes les formes de discrimination dont sont victimes les enfants.

- S'occuper de chaque enfant. La survie et le développement des enfants sont le fondement essentiel du développement humain. Aucun effort ne doit être épargné pour garantir à tous les enfants le meilleur départ possible dans la vie.

- Eduquer tous les enfants. Toutes les filles et tous les garçons doivent suivre un enseignement primaire gratuit, obligatoire et de qualité.

- Mettre fin à l'exploitation des enfants et au mal qui leur est fait. Les violences et mauvais traitements infligés aux enfants

sont intolérables et doivent cesser, ainsi que l'exploitation dont ils sont victimes.

- Protéger les enfants de la guerre. Les enfants doivent être mis à l'abri des atrocités des conflits armés.

- Lutter contre le VIH/SIDA. Les enfants et leurs familles doivent être protégés des effets dévastateurs du VIH/SIDA.

- Lutter contre la pauvreté: investir pour nos enfants. Nous réaffirmons notre volonté de briser le cycle de la pauvreté en une génération, unis dans la conviction que l'allègement de la pauvreté passe avant tout par les enfants et le respect de leurs droits.

- Écouter les enfants. Nous considérons les enfants comme des citoyens ingénieux susceptibles de contribuer à la création d'un avenir meilleur pour tous. Nous devons respecter leur droit de s'exprimer et de participer aux décisions qui les concernent.

- Protéger la terre pour les enfants. Nous devons protéger notre planète pour assurer la survie de nos enfants; de la même façon, nous devons protéger nos enfants pour assurer la survie de la planète.

LA VOIX DES JEUNES À LA SESSION EXTRAORDINAIRE

L'Assemblée générale a reconnu que la participation des enfants et des adolescents à la Session extraordinaire et aux préparatifs qui la précèdent est essentielle.

Les gouvernements et les ONG ont été exhortés à inclure des jeunes dans les délégations chargées de les représenter aux consultations régionales, aux réunions du Comité préparatoire et à la Session extraordinaire.

Ils ont aussi été fortement encouragés à solliciter l'avis des jeunes lors des examens locaux, nationaux et régionaux de mise en œuvre du Plan d'action de 1990 et des débats portant sur le projet de conclusion de la Session extraordinaire.

Afin d'encourager une forte participation des jeunes dans le monde entier, l'UNICEF a créé un site Web appelé: "La voix des jeunes" (www.unicef.org/voy).

LES ONG: DES ACTEURS CLÉS DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE

L'Assemblée générale a souligné l'importance d'une participation active des Organisations Non Gouvernementales (ONG) tant à la Session extraordinaire elle-même qu'au processus préparatoire qui la précède.

Tout comme les jeunes, les ONG ont été encouragées à organiser des activités dans leurs pays et leurs communautés locales en préparation de la Session extraordinaire ou en parallèle.

Aux niveaux national et régional, les ONG ont engagé un dialogue avec leurs gouvernements respectifs afin de formuler les positions nationales qu'elles défendront lors des réunions mondiales.

Plusieurs réunions régionales et au niveau des pays sont actuellement organisées pour mobiliser les ONG à l'occasion de la Session extraordinaire et, au-delà, dans le cadre d'un processus évolutif visant à promouvoir les droits des enfants dans le monde.

Des efforts sont aussi déployés pour établir des liaisons vidéo et radio pendant la Session extraordinaire afin de permettre aux organisations de la société civile et aux jeunes de participer aux débats à New York depuis leur pays respectif.

Le Comité préparatoire a approuvé l'accréditation de plus de 3 600 ONG à la Session extraordinaire et au processus préparatoire qui la précède. La date limite d'accréditation des ONG est actuellement dépassée.

Afin de participer activement aux débats, les ONG seront autorisées à intervenir aux réunions du Comité préparatoire et à la Session extraordinaire à travers leurs représentants accrédités.

Lors de la Deuxième session de fond du Comité préparatoire du 29 janvier au 2 février 2001, plusieurs ONG ont organisé des réunions de travail sur des questions spécifiques telles que l'éducation des filles, la santé et la nutrition des enfants, l'environnement mondial, les enfants handicapés, les enfants dans les conflits armés et l'exploitation sexuelle des enfants. Le Groupe de travail consacré au droit des enfants, qui a rassemblé plus de 70 organisations internationales et nationales, a servi de cadre aux débats portant sur l'ébauche du projet de conclusion de la Session extraordinaire et a préparé un texte alternatif (disponible sur le site Web du Child Rights Information Network: <http://www.crin.org>).

Pour un plus d'informations, veuillez vous adresser à :

L'Équipe chargée de la facilitation auprès des ONG
Maison de l'UNICEF, 3 United Nations Plaza
New York, NY 10017, États-Unis d'Amérique
Fax : (1-212) 824-6566 ou 303-7990 ou 326-7594

Ou au:

Comité des ONG auprès de l'UNICEF
Maison de l'UNICEF, 3 United Nations Plaza
New York, NY 10017, États-Unis d'Amérique
Fax : (1-212) 824-6394
E-mail: ngocommitte@unicef.org

LE MOUVEMENT MONDIAL EN FAVEUR DES ENFANTS

Les préparatifs de la Session extraordinaire contribuent à renforcer des alliances au sein du Mouvement mondial en faveur des enfants. Ce Mouvement exhorte tous les membres de la société - gouvernement, secteur privé, médias, ONG, chefs religieux, responsables de communautés et familles -- à s'acquitter de leurs obligations et à agir pour garantir à chaque enfant une vie en bonne santé, dans la paix et la dignité.

Un consensus s'est dégagé autour des dix impératifs qui forment l'Appel à la participation au Mouvement mondial en faveur des enfants. Cet appel, lancé en février 2001 par six organisations – le Bangladesh Rural Advancement Committee (BRAC), Plan International, Save the Children Alliance, World Vision International, la Netaid.org Foundation et l'UNICEF, permettra de regrouper les initiatives prises à tous les niveaux.



LOGO DU MOUVEMENT MONDIAL

Dans le cadre de la campagne "Dire oui pour les enfants", des jeunes et des adultes du monde entier exprimeront leur soutien à ces impératifs en répondant à l'Appel à la participation au Mouvement.

Les résultats de la campagne seront soumis à la Session extraordinaire consacrée aux enfants en septembre 2001. Le Mouvement mondial se chargera ensuite de transmettre au monde entier le message de la Session. Pour adhérer au Mouvement mondial en faveur des enfants, visitez les sites Web : <http://gmfc.org> et <http://unicef.org/gmc>.



Credit: © Republic of Korea

LES PRIX NOBELS SOULIGNENT L'IMPORTANCE DES DROITS DE L'ENFANT. A Séoul, au mois de mars, l'ancien président d'Afrique du Sud Nelson Mandela et le Président de la République de Corée Kim Dae-Jung, lauréats du Prix Nobel de la paix, ont réfléchi ensemble aux moyens de promouvoir la paix, l'élimination de la pauvreté, la démocratie et les droits de l'homme. Ils ont souligné qu'il est d'une « importance vitale de protéger les enfants et les jeunes des maladies et des mauvais traitements et de garantir leur droit à une meilleure éducation. » Ils ont plaidé en faveur d'un soutien à la Session extraordinaire consacrée aux enfants qui se tiendra prochainement.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS PRÉVUES EN 2001

Un certain nombre d'activités préparatoires ou liées à la Session extraordinaire sont organisées aux niveaux mondial et régional. Les plus importantes figurent ci-dessous:

11-15 juin Troisième session de fond du Comité préparatoire (New York)
19-21 septembre Session extraordinaire consacrée aux enfants (New York)

MANIFESTATIONS MONDIALES

14-20 mai Troisième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, à Bruxelles (Belgique)
6-8 juin Mise en œuvre des conclusions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), Session extraordinaire de l'Assemblée générale (New York)
25-27 juin Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/SIDA (New York)
9-20 juillet Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux armes légères (New York)
5-12 août Forum mondial des jeunes organisé par le Groupe de la jeunesse (ONU), à Dakar (Sénégal)
31 août-7 sept. Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui leur est liée, à Durban (Afrique du Sud)

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

2-4 mai Atelier de préparation du Plan d'action ibéro-américain, à Caceres (Espagne)
Date à confirmer III Réunion ministérielle ibéro-américaine sur les enfants et les adolescents, à Lima (Pérou)

EUROPE

16-18 mai Conférence sur les enfants en Europe et en Asie centrale, à Berlin (Allemagne)
18-20 juin Conférence: "Génération en péril", à Stockholm (Suède)

AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT

24-26 avril Conférence de haut niveau de la Ligue des États arabes consacrée aux enfants, au Caire (Égypte)
24-27 avril Sommet de l'Organisation de l'Unité africaine sur le VIH/SIDA à Abuja (Nigeria)
21-23 mai Réunion préparatoire arabo-africaine consacrée aux enfants, à Marrakech (Maroc)
28-31 mai Forum panafricain de l'OUA/UNICEF sur l'avenir des enfants, au Caire (Égypte)

ASIE

14-16 mai Cinquième consultation ministérielle à Beijing (Chine)
22-23 mai Consultation régionale à haut niveau: "Un impératif pour l'Asie du Sud: investir dans les enfants", à Katmandou (Népal)

Pour en savoir plus sur la Session extraordinaire:

Visitez le site Web de l'UNICEF

Des informations complètes et à jour sur les préparatifs de la Session extraordinaire sont affichées sur les pages suivantes:

Anglais: <http://www.unicef.org/specialsession/>
 Français: <http://www.unicef.org/french/specialsession/>
 Espagnol: <http://www.unicef.org/spanish/specialsession/>
 Arabe: <http://www.unicef.org/arabic/ga/children/>
 Chinoise: <http://www.un.org/chinese/events/children/>
 Russe: <http://www.unicef.org/russian/documen/gadocs/27spec/>

Où adressez-vous au:

- Secrétariat de la Session extraordinaire consacrée aux enfants.
Maison de l'UNICEF, 3 UN Plaza, New York, NY 10017.
Fax: (1-212) 303-7992
- L'Équipe chargée de la facilitation auprès des ONG
Maison de l'UNICEF, 3 UN Plaza, New York, NY 10017.
Fax: (1-212) 824-6466 ou 303-7990 ou 326-7594



ADHÉREZ AU MOUVEMENT MONDIAL EN FAVEUR DES ENFANTS ET AJOUTEZ VOTRE VOIX À CELLE DES JEUNES POUR EXIGER UN MONDE MEILLEUR POUR TOUS. Les formulaires que nous recueillons dans le monde entier seront remis aux dirigeants lors de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants du 19 au 21 septembre 2001. Agissez ! Faites-vous entendre ! Dites oui pour les enfants ! Visitez le site www.gmfc.org ou adressez-vous au bureau le plus proche des partenaires du Mouvement mondial en faveur des enfants (BRAC, Netaid.org Foundation, Plan International, Save the Children Alliance, UNICEF et World Vision).